

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 56 (1994)
Heft: 4

Vorwort: ASETA : conférence de cadres
Autor: Zweifel, Ueli

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ASETA: conférence de cadres

C'est autour de «Technique Agricole» et d'autres aspects tout aussi importants qu'ont tourné les discussions des présidents et gérants de section et des présidents de commission réunis à Riniken pour leur conférence de cadres. Hans Uhlmann, présent à cette séance dirigée par le directeur Werner Bühler, remettra son mandat de président de notre association, comme déjà annoncé, à fin septembre lors de l'assemblée des délégués. La section Zurich propose Max Binder, d'Illnau-Effretikon, comme successeur. En possession d'une maîtrise d'agriculteur, Max Binder est membre du Conseil national depuis 1992 et fait partie, entre autres, des comités de l'union des paysans zurichoises, de l'Association suisse des planteurs de tabac et de l'Association suisse en faveur des matières premières renouvelables.

La conférence de cadres a pris connaissance des modifications de l'Ordonnance sur la circulation routière OCR en vigueur dès le 1^{er} avril. Le poids effectif des remorques a été augmenté et fixé de la façon suivante: remorques à un essieu: 10 t, à deux essieux ou tandem: 18 t, à trois essieux: 24 t. Le poids total d'un train routier agricole reste fixé à 28 tonnes et sa longueur maximale est augmentée de 18 à 18.35 m. De plus, les courses gratuites qui visent des buts d'utilité publique (ramassage de papiers) sont assimilées à des courses effectuées en relation avec les besoins d'une exploitation et ne requièrent plus aucune autorisation. La section Genève de notre association s'oppose avec véhémence aux nouvelles prescriptions qui ne tolèrent plus l'attelage de remorques agricoles aux véhicules 4 x 4, roulant à plus de 30 km/h. Cette mesure, selon le président de la section genevoise Emile Battiaz, se révèle très contraignante surtout pendant les vendanges. L'ASETA est intervenue dans ce sens auprès du Département fédéral de justice et police demandant l'application de l'ancien droit.

Technique Agricole: Si, jusqu'à ce jour, la cotisation a subvenu en partie aux besoins du périodique de l'association en couvrant les frais de rédaction, les honoraires versés aux auteurs et aux traducteurs, il faut constater que volume des annonces a régressé et que les coûts de production et les taxes postales ont pris l'ascenseur: un engagement plus soutenu de l'Association est donc inévitable. Ceci signifie clairement que sans pouvoir en articuler le montant précis, le Comité directeur et le Comité central demanderont à l'Assemblée des délégués une augmentation conséquente de la cotisation à verser au siège central. Le comité ainsi que les présidents et gérants réunis à la conférence de cadres associent cette proposition à la volonté d'assurer, en marge des autres prestations de notre Association, la continuité d'un journal spécialisé en échange d'une cotisation toujours très modique.

Ueli Zweifel

Sommaire

Editorial	1
Foires et exposition	
– BEA: Trois atouts en main	2
TA-spécial	
– Mécanisation de montagne	3
Histoire	
– Exposition «Agro-Oldtimer» à Tänikon	6
Loi et droit	
– La Suisse se met à l'heure européenne	7
Marché des machines	10/16
Atelier	
– Remplir au lieu de jeter	11
– Changer un roulement à bille	12

Impressum 2

Page de couverture:

Mécanisation de montagne: des machines fiables, même dans les pentes en bordure des autoroutes. Photo prise le long de la N2 dans le canton de Nidwald. (Photo: Zw.)